

# Nicolas Schneider - Agence Marketing Digital

19 B rue de la Vallée Saint-Ulrich - 67140 Barr

Email : info@agence-ns.fr

Téléphone : 07 49 63 88 25



NSAMD/ 03.26

---

## Conditions Générales de Ventas Nicolas Schneider - Agence Marketing Digital

### Objet :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** (ci-après dénommé "le Centre") et le Client, concernant les formations dispensées en matière de réseaux sociaux.

### Définitions de la catégorisation des formations :

Les formations en présentiel # inter-entreprises sont :

- les formations inscrites au catalogue et/ou conçues sur mesure par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL**
- réalisées dans des locaux externes mis à disposition par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL**
- qui regroupent des Clients/Stagiaires issus de différentes structures si possible équivalentes.

Les formations en présentiel # intra-entreprises sont :

- les formations inscrites au catalogue et/ou conçues sur mesure par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL**
- réalisées dans des locaux externes mis à disposition par « **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** » ou au Siège du « Client ».
- pour le compte d'un Client.

### Cadre commun à l'ensemble des formations :

Le stagiaire reconnaît être averti que :

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif et peuvent évoluer en fonction des nouveautés.

des modifications qualitatives du contenu des cours peuvent survenir à tout moment en fonction de l'évolution de l'offre

Le référent pédagogique se réserve le droit de modifier le programme durant la formation en fonction de l'actualité, du niveau ou de la dynamique du groupe.

### Gestion des éléments contractuels :

Nicolas Schneider - Agence Marketing Digital

19B rue de la Vallée St Ulrich - 67140 BARR - SIRET 891 668 444 00013 -

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°44670742167 auprès du Préfet de la région Grand Est.

Le dossier de formation est l'élément qui détaille la prestation de formation fournie par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** les conditions de réalisation de celle-ci et les obligations réciproques entre les différentes Parties.

Il contient :

- le devis du programme

Pour chaque action de formation, le devis est adressé en 3 exemplaires par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** au Client/Stagiaire, dont 2 sont dûment renseignés, datés, tamponnés, signés avec mention « Bon pour accord » puis retournés à **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** par tout moyen à la convenance du Client/Stagiaire (courrier, télécopie, mail).

- le programme de la formation
- la convention de formation
- Pour chaque action de formation, une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise.
- le protocole individuel de formation
- Le dossier pourra être envoyé au stagiaire sur simple demande de celui-ci. Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL**, l'OPCO et le Client.
- La proposition et les prix indiqués par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** sont valables **3 mois** à compter de l'envoi du bon de commande.
- Une attestation de présence ou de fin de formation sera fournie en fin de formation.

#### **Gestion de la commande :**

L'Offre de services est réputée acceptée dès la réception par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** d'un bon de Commande signé par tout représentant dûment habilité du Client ou par le Stagiaire, dans le délai **d'un mois** à compter de l'émission dudit bon de commande.

La signature du bon de Commande et/ou l'accord sur proposition impliquent la connaissance et l'acceptation irrévocable, sans exception ni réserve des présentes Conditions générales, lesquelles pourront être modifiées par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

Un récapitulatif des informations de la Commande sera communiqué par mail au Client/Stagiaire via l'adresse e-mail de confirmation initiale de la Commande.

#### **Modalités de la facturation et du paiement :**

- Le prix de la formation est spécifié dans le devis établi par le Centre et accepté par le Client.
- Les frais de formation doivent être réglés avant le début de la formation, sauf accord écrit contraire.
- Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande basés sur un devis valide.
- Tous les prix sont exprimés en euros, hors taxes et soumis à la TVA au taux en vigueur – hors prestations de formation professionnelle continue exonérées de TVA.
- Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du

Client/Stagiaire.

- Les frais d'hébergement et de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel n'étant pas compris dans le prix de la formation, sont donc optionnels et directement facturés au Client/Stagiaire qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de son OPCO.

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client/Stagiaire à l'issue de la formation, à réception de la facture
- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

Un acompte minimum de **30%** du coût total de la formation peut être convenu avec le Client/Stagiaire.

Dans des situations exceptionnelles ou en cas de formation longue, il peut être procédé à un paiement échelonné via factures intermédiaires dont les modalités devront impérativement avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

**En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client/Stagiaire, il appartient à ce dernier d'effectuer sa demande de prise en charge en temps utile avant le début de la formation.**

- L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client/Stagiaire retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL**.
- En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** au Client/Stagiaire.
- Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** au premier jour de la formation, **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** se voit dans l'obligation de facturer la totalité des frais de formation au Client.

**En cas de retard ou de non-paiement :**

- Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.
- **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** pourra suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.
- **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client/Stagiaire sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL**.

**Annulation et Report :**

Si le bénéficiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le présent contrat de formation professionnelle est résilié. Seules sont dues les

prestations effectivement dispensées, au prorata temporis de leur valeur précisée au présent contrat.

En cas d'annulation de la formation par le Client/Stagiaire, **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** se réserve le droit de facturer au Client/Stagiaire des frais d'annulation calculés comme suit :

- **si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation** : aucun frais d'annulation
- **si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation** : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation
- **si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation** : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.
- Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL**

En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le Client/Stagiaire à ce titre ne peuvent être imputées sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

Dans cette hypothèse, le Client/Stagiaire s'engage à régler directement à **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** les sommes qui resteraient à sa charge.

#### **Gestion du nombre de participants :**

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard **deux semaines** avant la date prévue et ce, sans indemnités.

#### **Accueil et horaires de la formation :**

Les modalités d'accueil et les horaires des formations sont convenus avec chaque Client/Stagiaire.

#### **Délivrance de l'attestation de formation :**

A l'issue de la formation, **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** remet une attestation de formation au Client et/ou à chaque Stagiaire sur simple demande et sans coût supplémentaire.

En cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagnée de la facture finale.

#### **Absence de droits de rétractations :**

Afin de pouvoir bénéficier immédiatement des services souscrits et avoir accès aux contenus des cours dès la validation de l'abonnement, le Client/Stagiaire donne son

accord exprès valant renonciation au délai de rétractation, conformément à l'article L121-21-8 13° du code de la consommation.

### **Droit applicable et définition de la juridiction compétente :**

Les présentes CGUV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français et rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi.

En cas de litige susceptible de survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution et/ou de la rupture des présentes ou en relation avec les présentes CGUV, les Parties s'engagent à faire tous leurs efforts pour le résoudre de façon amiable.

L'Utilisateur est informé qu'il a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) art. 14 paragr. 1 du RLL pour régler les litiges : [www.ec.europa.eu/consumers/odr/](http://www.ec.europa.eu/consumers/odr/). Cette plateforme agit comme un site où les consommateurs peuvent essayer de régler hors tribunal des litiges survenus lors d'achats de biens ou services en ligne.

A défaut, le stagiaire :

- reste cependant libre de saisir les juridictions compétentes
- accepte que toute réclamation ou litige qu'il a à l'encontre de **NICOLAS SCHNEIDER - AGENCE MARKETING DIGITAL** soit résolu par le tribunal de commerce de **Colmar**, même en cas de pluralité de défendeurs, appel en garantie, procédure d'urgence ou requête, sauf convention contraire entre les parties.

### **Responsabilité :**

Le Centre s'engage à fournir une formation de qualité et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Le Centre ne pourra être tenu responsable des conséquences découlant de l'utilisation ou de l'interprétation des connaissances acquises lors de la formation.

Propriété Intellectuelle :

Les supports de formation, les documents et les contenus fournis restent la propriété exclusive du Centre et sont protégés par les lois sur la propriété intellectuelle.

Le Client s'engage à ne pas reproduire, diffuser ou utiliser les supports de formation à des fins autres que son usage personnel, sans l'autorisation écrite préalable du Centre.

### **Confidentialité et respect des données personnelles**

Le Centre de Formation peut collecter des données personnelles dans le cadre de ses activités de formation.

Les données collectées sont utilisées uniquement à des fins internes et ne sont pas partagées avec des tiers sans le consentement préalable de la personne concernée. Le Centre s'engage à respecter les lois en vigueur sur la protection des données personnelles. Les données sont conservées pendant 1 an et peuvent être à tout moment supprimées en envoyant un e-mail à [info@agence-ns.fr](mailto:info@agence-ns.fr).

*En signant le formulaire d'inscription, le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions*

**Date & Signature :**